



PLAN FORÊT BORÉALE



AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR
DES FORÊTS PRIVÉES DE L'ABITIBI

Novembre 2016

*Quand un arbre tombe, on l'entend : quand la forêt
pousse, pas un seul bruit.*

-Proverbe africain

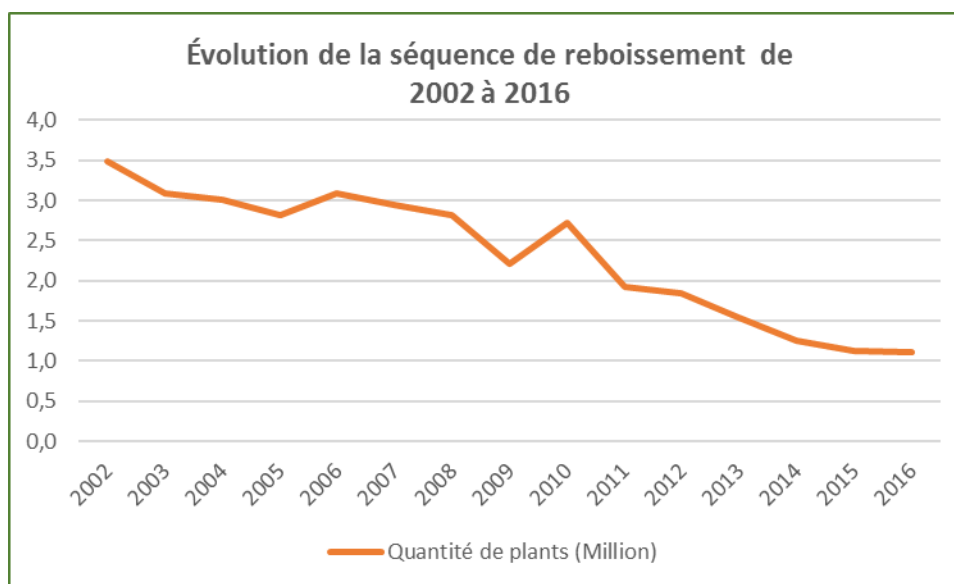
Sommaire du Plan Forêt Boréale

Le rôle de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de l'Abitibi consiste à supporter les **propriétaires privés** dans la réalisation de **travaux sylvicoles** sur leur terrain forestier dans le but de **maximiser les retombées** environnementales, sociales et économiques liées à l'aménagement de la forêt privée en **Abitibi**.

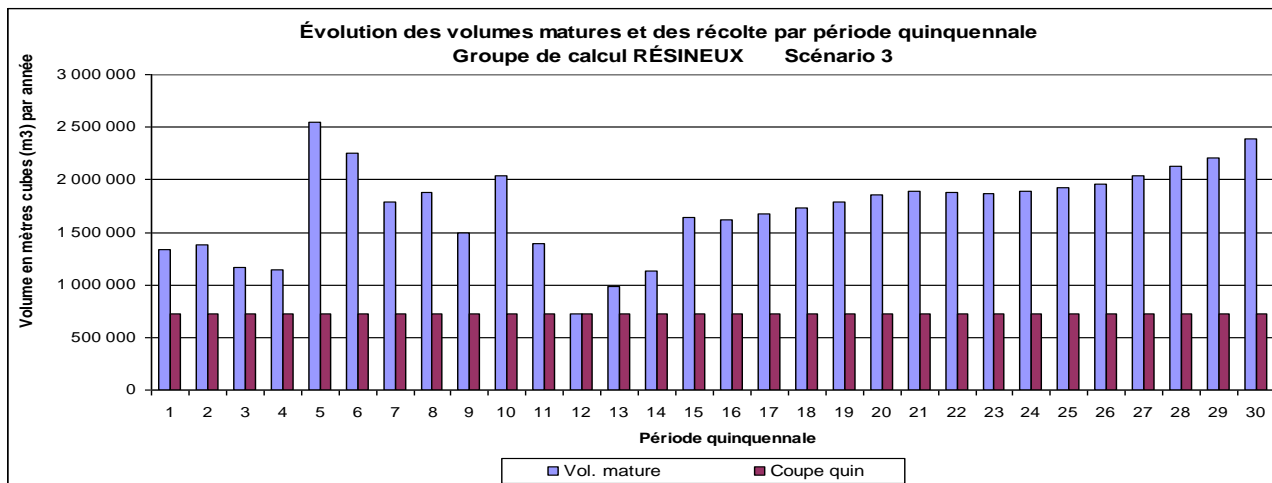
- ❖ *Ce document synthèse se veut un éloquent plaidoyer de notre Agence, pour le maintien de la possibilité forestière en corrélation avec l'augmentation du volume de récolte additionnel.*

Les constats :

- **N**otre territoire possède un potentiel immense pour la production de matière ligneuse ;
- **P**résentement, notre budget du programme régulier sert à 90% au reboisement des friches, avec un total de 1,2M de plants annuellement ;
- **S**elon le PPMV, il faut 3M de plants/an pour maintenir la possibilité forestière ;
- **L**a séquence de reboisement est à la baisse depuis 2002 ;



- **N**otre potentiel d'éclaircie commerciale en plantation est de 8 000 ha, avec un maintien de 260 ha/an à perpétuité qui génère des volumes additionnels aux usines de sciage, ainsi qu'à la biomasse forestière ;
- **L**a récolte atteindra 100% de la possibilité forestière résineuse en 2017 ;
- **L**es travaux de récolte pratiqués en forêt boréale sont presque exclusivement de la CPRS, ce qui laisse beaucoup de terrains à régénérer dans la séquence sylvicole et qui ne peuvent être laissés non régénérés ;
- **I**l y aura un impact direct sur la possibilité forestière si le reboisement n'augmente pas en lien avec l'augmentation du volume récolté.



- **L'**acceptabilité sociale du projet est primordiale, car les coupes s'effectuent en forêt habitée. D'ailleurs, un démarcheur bois sillonne notre région pour éduquer la population et pour la mise en marché du bois ;
- **N**ous effectuons un aménagement durable, respectueux et soutenu, à proximité des usines de transformation ;
- **N**ous voulons augmenter la séquence totale de reboisement d'au moins le double en quantité de plants ;

Les alternatives financières, dont le Programme de remboursement de taxes foncières (PRTF) sont inappropriées pour notre région. En Abitibi, le niveau de taxation ne permet que très peu l'utilisation du PRTF. Nous avons utilisé 35 417\$ (0,6%) sur le 5.6M\$ réclamé par les particuliers au Québec en 2015. Si nous appliquons notre proportion de forêts privées soit (6,4%) nous aurions eu accès à des ressources financières de 362 906\$ pour aménager notre territoire, ce qui demeure quand même très inférieur à nos besoins pour un rendement soutenu.

Les demandes :

Les territoires de l'Agence Abitibi et de l'Agence du Témiscamingue permettent la récolte de 240 000m³ de résineux annuellement. En 2016, 75% de la possibilité sera atteinte alors que nous visons 100% de la possibilité en 2017. Sur les 240 000m³ de SEPM, 140 000m³ proviennent de strates résineuses pures.

Selon les statistiques et les tendances de la région, cela représente 1 400ha récoltés, dont 700ha devront être reboisés à 2 000 plants/ha. Donc, nous avons un besoin de **1,4M de plants additionnels** en fonction d'une augmentation de la récolte. La séquence de reboisement est démontrée ci-dessous.

Tableau 1 : Séquence de reboisement des plants additionnels

Préparation de terrain		
Herse forestière	700ha à 968\$/ha	678 000\$
↓		
Reboisement		
Plantation (45-110)	389\$ / 1 000plants	545 000\$
↓		
Entretien		
Dégagement	350ha à 1367\$/ha	478 000\$
↓		
Total		
		1,7 M\$

* Taux tiré de la grille annuelle de taux d'investissement 2016-2017(MFFP)

La demande est bien présente sur notre territoire ;

- ✓ Les usines de transformations réclament toujours plus de bois ;
- ✓ La géolocalisation des industries en région s'avère un atout pour la forêt privée ;
- ✓ Des nouvelles usines ont été mises en place aux cours des dernière années ;
- ✓ Une concertation entre nos conseillers forestiers et les industriels a été élaborée pour augmenter le nombre d'entrepreneurs forestiers en forêt privée et s'assurer que les équipements sont utilisés à leur plein potentiel.

Nous avons une structure et une capacité de réalisation qui ont fait leurs preuves avec l'expertise de nos conseillers forestiers.

Le coût de mise en œuvre de notre stratégie est évalué à 7.15\$/m³ récolté. Le CIFQ véhicule le chiffre de 56\$ d'activité économique générée pour chaque m³ récolté. Il appert donc qu'appliquer cette stratégie dans un contexte de forêt boréale sans coupe partielle est visiblement très avantageux pour le gouvernement.

Nous souhaitons donc que le gouvernement tienne compte de toutes les possibilités pour équilibrer le financement des régions boréales. Parmi les possibilités, il y a l'ajout de budgets et le rééquilibrage du budget régulier selon divers critères (mise en marché, superficie productive, possibilité de croissance)

L'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de l'Abitibi, ainsi que tous les partenaires de la forêt privée de notre territoire ont su répondre à l'appel du Ministère et ont su acheminer plus de bois aux usines de transformation. **Mais, nous pouvons faire encore plus... Avec le Plan Forêt Boréale.**

Benoît Mandeville ing.f.

Secrétaire général

ARMVFPA



**Agence régionale de mise en valeur
des forêts privées de l'Abitibi
6, 8^e Avenue Est
La Sarre, Québec, J9Z 1N6
Téléphone : (819) 339-5671
www.arfpa.ca**